

Poitiers : le collège Henri-IV s'apprête à vivre le plus gros chantier de son histoire

Publié le 15/04/2021 à 06:25 | Mis à jour le 15/04/2021 à 07:44



TRAVAUX - POITIERS



© Photo NR

Le démarrage des travaux de réhabilitation du collège Henri-IV est prévu pour 2022. Un chantier gigantesque s'ouvrira alors au cœur de la ville.

Aux dires des responsables de l'opération, rarement chantier n'aura été aussi délicat. Pensez donc. Réhabiliter, en plein cœur historique de la ville, un patrimoine bâti ancien érigé sur un sous-sol possiblement très riche en vestiges archéologiques... Depuis 2015, les études sont lancées et bientôt, sans doute en juin-juillet 2022, les premiers coups de pelle pourront débiter pour une ouverture du « nouveau » collège Henri-IV à la rentrée 2025. Le tout sous la contrainte d'un calendrier qu'il va falloir tenir. « *C'est indispensable, il n'y a guère de marge* », lance Henri Colin, vice-président en charge de l'Éducation au Département, *il s'agira d'être prêt à déménager quand le 35e collège, à Vouneuil-sous-Baird, sera achevé*. Le plan collèges 2015-2025, financé à hauteur de 110 millions d'euros par le Département, prévoit en effet la réhabilitation du collège Henri-IV et la construction de ce 35e collège, rendu nécessaire après la révision de la sectorisation des collèges du département. « *On ne pouvait pas, compte tenu de la teneur des travaux, travailler en site occupé en imposant aux élèves de vivre avec pendant quatre ans* » ajoute Henri Colin.

« C'est une réhabilitation complexe »

« *Il s'agit d'une opération complexe à plusieurs niveaux* », précise Franck Fauquembergue, directeur du service éducation et bâtiments au Département, *on a fait énormément de diagnostics mais on peut encore avoir des surprises en cours de chantier, une ou des découvertes archéologiques qui retarderaient d'autant les travaux. Il y a aussi des problématiques structurelles dans un site contraint du point de vue de ses accès, des impératifs de dépollution, des planchers à refaire, ou encore la déconstruction des bâtiments des années 60, actuellement en appui sur le pignon XIXe* ».

Autant de points « sensibles » qui donneront à ce chantier une dimension hors normes. Et un coût plus important. Ainsi, quand la construction d'un collège « normal » en terrain non accidenté avoisine les 15 millions d'euros, celui d'Henri-IV atteindra, tout compris, quelque 22 M€.

En décembre dernier, le concours d'architecture lancé par le Département a permis au jury de retenir, parmi une soixantaine de candidats, une équipe conduite par l'architecte parisien Philippe Prost, associé pour l'occasion avec l'agence poitevine Lancereau-Meyniel. Par ailleurs, Ville, Département et communauté urbaine ont travaillé à l'analyse des projets et à la conduite future des chantiers. Plusieurs réunions publiques d'information seront proposées aux riverains pour présenter et expliquer un chantier qui n'ira pas sans quelques nuisances.

Dans le cadre des études préalables un « partage » du site entre la Ville et le Département avait été décidé. Ainsi, les bâtiments du XVIIe siècle resteront propriété de la Ville et ceux du XIXe siècle, cœur du futur collège, seront transférés au Département. Au 1er septembre 2022, la sectorisation du collège Henri-IV sera composée des secteurs urbains suivants : écoles Allard-Ferry, Paul-Blet et Pagnol-Perochon ; soit environ 450 élèves.



repères

Plus de 400 ans d'histoire

- > **1604.** Le roi Henri IV autorise les Jésuites à fonder un collège royal à Poitiers. Il restera sous leur tutelle jusqu'à leur expulsion en 1762, date à laquelle il est alors confié à la ville.
- > **1803.** Il devient lycée de garçons sous le nom de lycée impérial Napoléon.
- > **1908.** La chapelle, la sacristie et le pavillon central d'entrée sont classés au titre des monuments historiques.
- > **1974.** Le lycée Henri IV devient collège.
- > **2015.** Les élus de l'époque, le président du département, Bruno Belin, et le maire de Poitiers, Alain Claeys, lancent une étude de faisabilité pour la réhabilitation du collège.